

LES INFOS DE GRAND LIEU

L'actualité de votre Communauté de communes

Le magazine

N° 13 - JUILLET 2020



► GRAND LIEU MOBILISÉ PENDANT
LA CRISE SANITAIRE

[P.04]

► UNE NOUVELLE ÉQUIPE
COMMUNAUTAIRE

[P.08] • Dossier

► 3 ANNÉES D' ACTIONS EN FAVEUR
DU LOGEMENT

[P.14]

Grand Lieu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> WWW.CC-GRANDLIEU.FR

L'ÉDITO

Chères citoyennes, chers citoyens de Grand Lieu,

Le 2 juin dernier, les conseillers communautaires de Grand Lieu m'ont renouvelé leur confiance pour ce mandat. C'est avec honneur, optimisme et confiance que je prends à nouveau la responsabilité de Président de la Communauté de Communes de Grand Lieu accompagné par nos huit Vice-Présidents et l'ensemble du Conseil communautaire.

Collectivement, nous avons déterminé nos priorités pour poursuivre harmonieusement le développement

“Cette période a mis en avant tout l'intérêt et l'importance de l'échelon intercommunal.”

de Grand Lieu. Nous souhaitons ainsi renforcer des axes stratégiques forts pour le territoire sur les questions liées aux mobilités, à l'habitat, à l'environnement, ou au développement économique. Nous porterons également de nouvelles réflexions sur l'agriculture ou le tourisme vert et continuerons de favoriser la coopération entre les neuf communes de Grand Lieu.

Bien sûr, la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons depuis quelques mois a influencé ces

Johann Boblin
Président de la
Communauté de
Communes de
Grand Lieu,
Maire de
La Chevrolière



orientations. Cette période a mis en avant tout l'intérêt et l'importance de l'échelon intercommunal. En effet, la Communauté de communes a été pleinement mobilisée. La quasi-totalité des services assurés par l'intercommunalité ont ainsi pu être maintenus et les autres ont redémarré très rapidement.

Nous sortons de cette période avec un défi de taille, celui de soutenir la relance économique sur notre territoire. Le déconfinement ne signifie pas la fin de la crise, Grand Lieu accompagnera les entreprises en difficulté afin de pérenniser les activités existantes et de préserver l'emploi.

Après ces temps éprouvants, je vous souhaite de retrouver convivialité et sérénité. Bel été à tous.

L'ACTU EN IMAGES



Assainissement collectif : réhabilitation du réseau rue des sables à Saint Colomban

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue des sables à Saint Colomban, la Communauté de communes achèvera prochainement la réhabilitation du réseau d'eaux usées. Au total, 400 mètres linéaires de réseau sont concernés par ces travaux. Le réseau étant ancien et composé en partie d'amiante-ciment, l'intervention d'une équipe de désamiantage a été nécessaire. Cette réhabilitation représente un coût de 120 500 € HT. La fin des travaux est prévue en septembre.

Un accompagnement tout l'été dans les Points Relais Emploi

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous souhaitez être accompagné dans vos différentes démarches ? Vous voulez consulter des offres d'emploi locales ? Une permanence des Points Relais Emploi de Grand Lieu sera assurée tout l'été. Il est recommandé de prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer.

Point Relais Emploi de Tournebride (La Chevrolière)
02 51 78 47 83 - fermeture du 9 au 16 juillet et les 3 et 4 août

Point Relais Emploi de Montbert
02 40 26 11 62 - fermeture du 10 au 26 août



SOMMAIRE



p. 3

L'actu en images



p. 4

Grand Lieu mobilisé pendant la crise sanitaire



p. 6

Rapport d'activités 2019



p. 13

De nouveaux services dans les parcs d'activités



p. 14

3 années d'actions en faveur du logement



p. 16

Nouveau : des box vélos à votre disposition



p. 17

Trier c'est bien, réduire ses déchets c'est encore mieux !



p. 18

Cet été, des sorties près de chez vous



Une nouvelle équipe communautaire

p. 8

Communauté de Communes de Grand Lieu
Parc d'activités de Tournebride -
44 118 La Chevrolière
Tél. : 02 51 70 91 11
Télécopie : 02 51 70 91 10
Courriel : grandlieu@cc-grandlieu.fr
Site internet : www.cc-grandlieu.fr

Directeur de la publication : Johann BOBLIN,
Président - Rédaction et mise en page : service
communication - Crédits Photos : Communauté de
Communes de Grand Lieu, Freepik, Flaticon, Adobe
Stock, Nicolas Louerat, Valéry Joncheray - Tirage :
16 500 exemplaires - N°ISSN : 2103-7805 - Magazine
d'information intercommunal n°13 - été 2020 -
Impression : Imprimerie du Bocage



Salon Culture Entreprises les 22 et 23 octobre au Bignon

Initialement prévu en juin, le salon Culture Entreprises a été reporté du 22 au 23 octobre toujours sur la commune du Bignon. Destiné aux entreprises du Sud Loire, ce salon a pour objectif de créer un moment de rencontre entre les acteurs économiques. Dans le contexte économique actuel, le salon a été repensé comme un événement de relance pour trouver des clients, et aussi développer son réseau.

Pour être exposant, consultez les modalités d'inscription : www.cultureentreprises-sudloire.fr



Remettez-vous en selle grâce à l'opération Coup de Pouce Vélo !

Pour encourager la pratique du vélo à la sortie du confinement, le gouvernement a mis en place l'opération Coup de Pouce Vélo. Votre vélo a besoin d'une révision ? Vous souhaitez être accompagné pour vous remettre en selle ? Deux aides sont possibles :

- Le coup de pouce réparation offre une prise en charge jusqu'à 50 € pour la remise en état d'un vélo,
- Le coup de pouce remise en selle offre la prise en charge d'une séance d'accompagnement à l'usage du vélo (prise en main, circulation en ville, itinéraire adapté...).

Plus d'informations sur www.coupdepoucevelo.fr

Grand Lieu mobilisé

pendant la crise sanitaire

Continuité des services communautaires, soutien aux entreprises, distribution de masques, maintien des investissements... Dans le contexte de crise sanitaire, la Communauté de communes est pleinement mobilisée auprès des habitants et des acteurs du territoire. Tour d'horizon des différentes actions déployées sur Grand Lieu.

Les services communautaires mobilisés

Pour exercer ses compétences pendant la crise sanitaire, la Communauté de Communes de Grand Lieu a dû s'adapter. La priorité a été d'assurer la continuité des services tout en garantissant la sécurité sanitaire des usagers.

Des mesures exceptionnelles ont ainsi été prises. Le siège communautaire et les autres équipements ont fermé momentanément leurs portes.

" Majoritairement organisés en télétravail, les services de la Communauté de communes ont tout mis en oeuvre pour assurer leurs missions. Les agents ont répondu à l'ensemble des demandes à distance et dans les temps habituels."

Johann Boblin, Président de la Communauté de communes

La collecte des déchets ménagers a été assurée, les dossiers d'urbanisme instruits et les Points Relais Emploi ont poursuivi leur accompagnement...

Une réouverture en toute sécurité

Dès que les conditions sanitaires l'ont permis, les services ont rouvert au public

progressivement. Dans un premier temps, deux des quatre déchèteries ont repris du service très rapidement : dès le 10 avril pour les professionnels poursuivant leur activité pendant le confinement et le 27 avril pour les particuliers. Puis, à partir du 11 mai, ce fut le tour du siège communautaire, des bureaux d'information touristique et plus récemment des équipements aquatiques. Afin d'assurer des conditions d'accueil optimales, les différents locaux ont été réaménagés et l'accueil sur rendez-vous est privilégié.

La situation évoluant de jour en jour, il est conseillé de consulter le site www.cc-grandlieu.fr pour connaître les modalités d'ouverture des sites communautaires.

Des masques pour les habitants

La Communauté de communes ainsi que les communes du territoire se sont associées au Département de Loire Atlantique pour commander 40 000 masques en tissu destinés aux habitants de Grand Lieu.



Le maintien des subventions aux événements

Compte tenu de la crise sanitaire et de l'interdiction des grands rassemblements, de nombreux événements ont été annulés. Cela est le cas du festival de musique Mégascène à Saint Colomban et de la Fête des Pêcheurs du lac de Grand Lieu à La Chevrolière.

Partenaire de ces manifestations depuis de nombreuses années, dans le cadre de sa politique de soutien aux événements intercommunaux, la Communauté de communes a fait le choix de maintenir les subventions votées début mars pour ces deux manifestations.

Un objectif : soutenir la relance économique

Plus de 2 400 entreprises et plus de 11 400 emplois. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, l'économie de Grand Lieu est dynamique et source d'attractivité. Pour pérenniser les activités sur le territoire et favoriser la relance économique, la Communauté de communes s'est engagée à différents niveaux.

Un territoire à l'écoute des entrepreneurs

La Communauté de communes a mis en place un numéro dédié aux entreprises dès les premiers jours du confinement. L'objectif ? Accompagner les acteurs économiques, les informer et les aider à y voir plus clair sur les nombreux dispositifs d'aide existants. L'intercommunalité est en contact régulier avec près de 70 chefs d'entreprises mais aussi avec les clubs d'entreprises locaux pour s'imprégner du climat économique, des enjeux de la reprise et des difficultés rencontrées en fonction des secteurs d'activité.

Un fonds d'aide de 400 000 € déployé

Le territoire de Grand Lieu participe au Fonds territorial Résilience lancé par la Région Pays de la Loire en partenariat avec la Banque des Territoires et le Département de Loire Atlantique. De cette alliance, 400 000 € ont été débloqués pour venir en aide aux petites entreprises de Grand Lieu (10 salariés et moins). Aujourd'hui, l'opération commence à porter ses fruits : 11 dossiers ont d'ores et déjà été votés et 1 autre a reçu un avis favorable pour un montant total de 97 000 €.

Faciliter la reprise des activités

Pour faciliter la reprise des activités sur son territoire, d'autres décisions ont également été prises. Les loyers des entreprises locataires dans les hôtels et la pépinière d'entreprises ont été suspendus pour les mois d'avril et mai, soit un effort financier de 56 486 € de la part de l'intercommunalité. 5 000 masques jetables ont été mis à la disposition des petites entreprises des parcs d'activités pour assurer la protection de leurs salariés sur leur lieu de travail.

Le maintien de l'investissement public en 2020

La Communauté de communes souhaite également soutenir la relance économique en poursuivant les investissements publics. En mars dernier, le Conseil communautaire a voté un budget d'investissement de plus de 16 millions d'euros pour l'année 2020. Aucun ralentissement n'est prévu sur ce budget.





DOSSIER

une nouvelle équipe communautaire

Suite aux élections municipales et communautaires de mars dernier, la Communauté de Communes de Grand Lieu a pu installer son nouveau conseil communautaire le mardi 2 juin dans des conditions exceptionnelles. Johann Boblin a été réélu à la présidence de la Communauté de communes et huit Vice-Présidents ont été désignés à l'issue d'un vote. Découvrez dans ce dossier les élus communautaires ainsi que les enjeux de cette nouvelle mandature pour le territoire de Grand Lieu.

Vos élus communautaires

L'intercommunalité est pilotée par un conseil communautaire composé de 42 représentants des différentes communes. Le nombre de conseillers communautaires par commune dépend de son nombre d'habitants.

LE BIGNON

- Serge Hégron
- Myriam Bourcereau
- Jean-Yves Marnier
- Florence Le Dain

LA CHEVROLIÈRE

- Johann Boblin
- Sophie Clouet
- Vincent Yvon
- Marie-France Gouraud
- Dominique Olivier
- Sylvie Ethoré

GENESTON

- Karine Paviza
- Anthony Marteil
- Marie-Thérèse Corgniet
- Michel Alusson

LA LIMOUZINIÈRE

- Frédéric Launay
- Catherine Di Domenico
- Pierre Bonnet

MONTBERT

- Jean-Jacques Mirallié
- Manuela Guillet
- Christophe Douillard
- Marie-Agnès De Bourmont

PONT SAINT MARTIN

- Yannick Fétiveau
- Martine Chabirand
- Christophe Legland
- Bernadette Graton
- Christian Chiron
- Marie-Anne David

SAINT COLOMBAN

- Patrick Bertin
- Christine Dechartre
- Patrick Vogelsperger
- Nicole Batard

SAINT LUMINE DE COUTAIS

- Bernard Coudriau
- Michelle Perrochaud

SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

- Stéphan Beaugé
- Virginie Ménard
- Emmanuel Guillet
- Valérie Baudry
- Frédéric Soret
- Stéphanie Loiret
- Sébastien Michaud
- Mathieu Legrand
- Julie Bonneton

2020 - 2026 : nos engagements pour Grand Lieu

ESPACES ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES



" Notre objectif est de poursuivre l'aménagement de nos parcs d'activités, véritable source de dynamisme économique. Nous engagerons la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux services techniques communautaires. Celui-ci sera réalisé avec des matériaux biosourcés, respectueux de l'environnement et limitant les consommations d'énergie. "

Jean-Jacques Mirallié, Vice-Président en charge des espaces et des bâtiments communautaires



DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ

" Le développement de Grand Lieu sera au coeur de nos actions. Nous favoriserons l'implantation d'entreprises et nous renforcerons le lien entre les acteurs économiques et les actifs du territoire. Une réflexion globale sera aussi menée autour de l'agriculture locale. Pour développer notre potentiel touristique, nous miserons sur le tourisme vert et la randonnée. "



Johann Boblin, Président de la Communauté de Communes de Grand Lieu

HABITAT ET URBANISME

" Nous souhaitons avant tout conforter notre dynamique démographique en poursuivant la mise en oeuvre du Programme Local de l'Habitat et du Programme d'Actions Foncières. La recherche de nouvelles réponses en faveur d'un parcours résidentiel réussi, notamment pour les jeunes actifs et les seniors, sera un axe fort du mandat. La transition écologique du bâti ancien sera privilégiée grâce à des aides à la rénovation. "



Yannick Fétiveau, Vice-Président en charge de l'habitat et de l'urbanisme

ASSAINISSEMENT

" Nous optimiserons les réseaux et les installations d'assainissement collectif pour une gestion des eaux usées toujours plus respectueuse de l'environnement et pour garantir la qualité de l'eau sur Grand Lieu. Nous inciterons également les réhabilitations des assainissements autonomes non conformes. "



Patrick Bertin, Vice-Président en charge de l'assainissement



ENVIRONNEMENT ET TRANSITIONS

" Ce mandat sera celui de la mise en oeuvre du premier Plan Climat Air Énergie de Grand Lieu. Il s'agira de prolonger les actions déjà développées en faveur de l'environnement en agissant sur tous les volets liés à transition énergétique : l'eau, l'énergie, la biodiversité... "



Serge Hégron, Vice-Président en charge de l'environnement et des transitions



GESTION DES DÉCHETS

" Réduire la production de déchets et soutenir le réemploi sont nos prochains défis. Dans un contexte de gestion des déchets toujours plus contraint, nous nous fixons aussi pour objectif d'être toujours plus vertueux dans nos pratiques pour garantir un service de qualité tout en limitant l'augmentation des coûts. "



Bernard Coudriau, Vice-Président en charge de la gestion des déchets

PRATIQUES SPORTIVES ET AQUATIQUES ET SANTÉ

" Bénéficiant d'équipements aquatiques de qualité, nous allons poursuivre l'animation du centre aquatique le Grand 9 et nous travaillerons à un projet d'envergure pour développer la piscine l'Aqua 9. Sur le plan de la santé, nous nous sommes engagés dans l'élaboration d'un Contrat Local de Santé qui devrait voir le jour en 2021. "



Karine Paviza, Vice-Présidente en charge des pratiques sportives et aquatiques et de la santé

FINANCES ET MUTUALISATION

" Garantir des finances saines, mutualiser et investir au profit des habitants et du développement du territoire, tels sont nos engagements pour ce nouveau mandat. La solidarité avec les communes étant un enjeu majeur, nous travaillerons aussi sur un nouveau pacte fiscal et financier pour les 6 prochaines années. "



Frédéric Launay, Vice-Président des finances et de la mutualisation



MOBILITÉS

" Promouvoir et faciliter les déplacements alternatifs comme le vélo, le covoiturage ou les transports en commun, sera l'une de nos priorités. L'un des chantiers majeurs concernera l'aménagement de pistes cyclables. Prochainement, nous serons amenés à nous positionner sur le périmètre de la compétence liée à la mobilité "

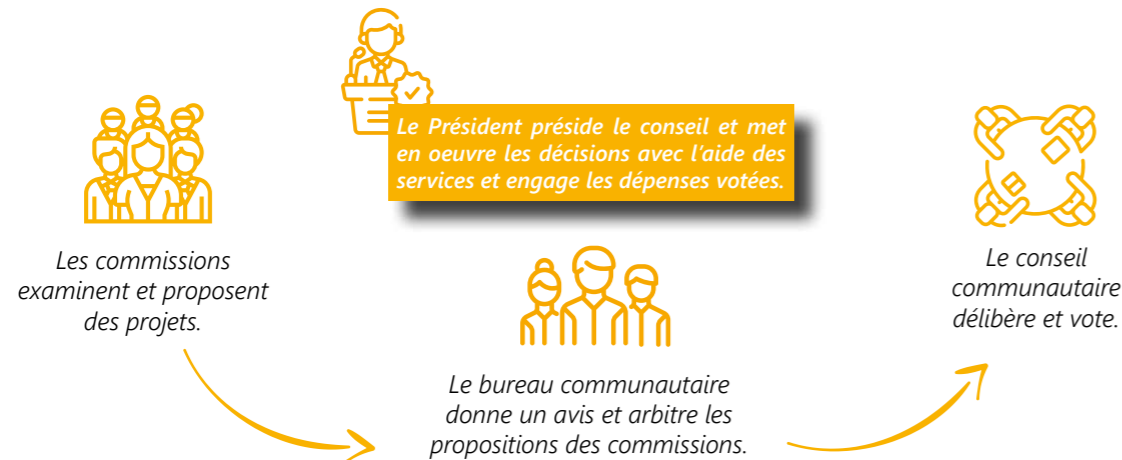


Stéphane Beaugé, Vice-Président en charge des mobilités

Comment fonctionne votre Communauté de communes ?

Les communes sont rassemblées au sein d'intercommunalités pour décider et organiser ensemble des services, aménagements et équipements destinés aux habitants et aux entreprises. Elles peuvent ainsi réaliser à plusieurs ce qu'elles ne peuvent pas faire seules en mutualisant leurs moyens. La Communauté de Communes de Grand Lieu est l'une de ces intercommunalités. Elle exerce des compétences comme la gestion des déchets, l'habitat, l'assainissement ou le développement économique pour le compte des 9 communes de Grand Lieu.

LES PRISES DE DÉCISIONS AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ



UN BUDGET 2020 AMBITIEUX ET AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le 3 mars dernier, les élus communautaires ont voté le budget pour l'année 2020. Celui-ci traduit la volonté des élus de poursuivre le développement du territoire en investissant dans des équipements et des aménagements au service des habitants et des acteurs économiques, sans hausse de la fiscalité. Il esquisse aussi les enjeux de demain pour Grand Lieu avec des enveloppes consacrées aux mobilités et au Plan Climat Air Énergie.

Pour 2020, la Communauté de communes dispose d'un budget de fonctionnement de 25,4 millions d'euros et d'un budget d'investissement de 16,8 millions d'euros, ce qui lui permet d'intervenir de manière efficace et concrète dans les domaines qui relèvent de ses compétences. Les projets d'investissement concerneront principalement la construction d'un nouveau bâtiment communautaire, la création de liaisons cyclables ainsi que des travaux d'assainissement et de voirie sur les parcs d'activités.



Vidéoprotection et très haut débit, de nouveaux services dans les parcs d'activités

Compétente en matière de développement économique, la Communauté de communes assure l'aménagement et la gestion des 16 parcs d'activités de Grand Lieu. Pour compléter les services mis à la disposition des entreprises sur ses sites économiques, l'intercommunalité poursuit la mise en place d'un dispositif de vidéoprotection et accompagne le déploiement de la fibre optique. À la clé, de nouveaux atouts pour promouvoir le territoire auprès des acteurs économiques.

Développement de la vidéoprotection

Intrusions, vols, cambriolages... Les parcs d'activités sont des zones sensibles car peu fréquentées en dehors des heures d'ouverture des entreprises et souvent situées à l'abri des regards. Devant ce constat, la Communauté de communes a décidé de faire de la sécurité de ses parcs une de ses priorités et investit depuis plusieurs années dans la mise en place de la vidéoprotection.

Depuis 2013, 5 parcs d'activités* ont progressivement été équipés de ce dispositif qui permet à la fois : de surveiller l'espace public, de dissuader par la présence d'une surveillance visible, de détecter tout événement anormal et d'identifier des individus ou des véhicules. En effet, les images recueillies peuvent être utilisées par les forces de l'ordre en cas de dépôt de plainte.

"La vidéoprotection ayant démontré son intérêt dans de nombreuses situations, la Communauté de communes étendra prochainement ce dispositif sur 10 nouveaux parcs d'activités et au niveau de ses équipements aquatiques."

Jean-Jacques Mirallié, Vice-Président en charge des bâtiments et des espaces communautaires

Le système sera ainsi composé de 51 caméras installées sur des bâtiments ou visionnant la voie publique. Cette opération représente un investissement de 300 000 € HT pour l'intercommunalité.

*Parcs d'activités de Tournebride à La Chevrolière, de la Forêt et des Fromentaux au Bignon, de Viais à Pont Saint Martin et de la Croix Danet à Geneston.

Le très haut débit arrive dans les parcs d'activités

Au cours des derniers mois, le territoire de Grand Lieu a bénéficié de la première phase du plan départemental pour le déploiement du très haut débit à Pont Saint Martin et à Saint Philbert de Grand Lieu. La fibre optique est désormais accessible aux habitants de ces communes, mais aussi aux entreprises implantées sur les parcs d'activités de Grand Lieu, du Moulin de la Chaussée (Saint Philbert de Grand Lieu) et de la Nivardière (Pont Saint Martin).

Ainsi, 114 entreprises peuvent d'ores et déjà se raccorder au très haut débit, sous réserve d'une compatibilité avec leurs installations propres. Prochainement, ce nouveau service sera aussi disponible sur le parc d'activités du Bois Fleuri à La Chevrolière.

Le numérique étant une condition indispensable au développement des entreprises, la Communauté de Communes de Grand Lieu a souhaité accélérer le déploiement du très haut débit sur deux

autres sites économiques stratégiques pour le territoire : les parcs d'activités de Tournebride à La Chevrolière et de La Bayonne à Montbert. Pour permettre cette extension plus rapide du réseau, l'intercommunalité a investi un montant prévisionnel de 106 000 €. Les entreprises de Tournebride sont dès maintenant raccordables au réseau et les futures entreprises de la Bayonne y auront accès dès la construction de leurs bâtiments (sous réserve d'une compatibilité avec leurs installations propres).

Plus d'informations : www.numerique.loire-atlantique.fr



HABITAT

3 années d'actions en faveur du logement

Territoire dynamique, Grand Lieu gagne chaque année de nouveaux habitants. Qu'ils soient des jeunes actifs, des familles ou des seniors, tous génèrent des besoins en logement. Avec un marché immobilier et foncier tendu, comment garantir un logement de qualité à toute la population ? Et comment maîtriser la production et la bonne répartition de nouveaux logements sur le territoire ? Ces questions sont au cœur de la politique habitat menée par la Communauté de communes depuis 2017.

Le logement, un sujet à forts enjeux

Grand Lieu, son lac, son cadre de vie... mais aussi son dynamisme économique et sa proximité de Nantes. Ces atouts poussent 400 personnes à s'installer chaque année sur le territoire. Pour accueillir ces nouveaux arrivants, mais aussi afin de répondre aux besoins des ménages déjà en place, la création de logements est un enjeu majeur.

Devant cette forte pression sur le logement, les élus communautaires ont engagé en 2017 un Programme Local de l'Habitat afin de définir une réelle stratégie en matière d'habitat. Celle-ci vise à

conserver le dynamisme démographique de Grand Lieu, à produire suffisamment de logements pour répondre aux besoins et à optimiser les capacités du parc immobilier existant. 3 années après la mise en route de ce programme, tour d'horizon des actions déjà menées ou en cours.

1 Construire des logements tout en préservant le cadre de vie

Le Programme Local de l'Habitat prévoit la réalisation de 295 logements par an jusqu'à 2023 pour satisfaire les besoins. Ce chiffre est largement atteint avec 350 permis de construire délivrés par an depuis 2014.

Ce développement urbain reste toutefois maîtrisé par les communes. Limiter la consommation d'espaces est essentiel pour préserver le cadre de vie et les espaces agricoles de Grand Lieu. Un Programme d'Actions Foncières réalisé en 2018 a permis d'identifier les zones à proximité des centres-bourgs qui pourraient accueillir de nouvelles constructions et les bâtiments non habités susceptibles d'être réhabilités. Cette étude met en avant un potentiel de 2 500 nouveaux logements d'ici 2023 sans impact sur les surfaces agricoles.

2 Améliorer la qualité des logements

Adapter les logements existants permet de répondre aux défis de la transition énergétique tout en améliorant la qualité de vie des habitants. À Grand Lieu, le parc immobilier datant, pour une bonne partie, des années 70 et 80 nécessite des aménagements sur le plan énergétique.

Depuis 2018, la Communauté de communes propose un programme d'aide pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Ce dispositif s'adresse aux particuliers occupants aux revenus modestes.

"Après 2 années d'existence, le programme d'aide est un succès. 59 foyers ont bénéficié d'une subvention pour un montant total de 32 000 €."

Yannick Fétiveau, Vice-Président en charge de l'habitat et de l'urbanisme

Ces subventions, qui s'ajoutent à celles de l'ANAH, permettent de mieux accompagner les propriétaires et de diminuer leur reste à charge.

3 Favoriser la mixité sociale

Grand Lieu ambitionne également de garantir l'équilibre social sur le territoire en facilitant l'accès au logement aux ménages les plus modestes. La production de logements sociaux ou en accession abordable est ainsi fortement encouragée.

Un dispositif d'aide est proposé aux propriétaires bailleurs pour la rénovation de logements anciens ou la réhabilitation de logements très dégradés en échange de leur conventionnement. L'objectif ?

CONNAISSEZ-VOUS LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT ?

Pour vous informer sur toutes les questions relatives à l'habitat, la Communauté de communes propose tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois une permanence dédiée au logement. L'ensemble des organismes présents vous informent, vous conseillent et vous accompagnent dans vos différentes démarches.

Plus d'informations sur www.cc-grandlieu.fr et au 02 51 78 47 87

Développer l'habitat social et éviter que les ménages les plus défavorisés soient orientés vers des logements dégradés. 111 logements locatifs sociaux ont été livrés depuis juin 2017 et la mise sur le marché de 133 autres logements est déjà planifiée.

4 Assurer un logement pour tous

Des actions ciblées sont développées dans le but de répondre aux besoins de publics spécifiques. Il peut s'agir du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, de l'accès au logement des jeunes ou de l'accompagnement des gens du voyage.

Concernant le logement seniors, un diagnostic a récemment été lancé à l'échelle intercommunale pour mieux connaître l'offre existante et les besoins à venir. Un dispositif de subvention est aussi mis en oeuvre pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Les chiffres clés

2 127
nouveaux logements depuis 2014

63 %
des nouveaux logements sont situés hors lotissement

144 €
prix médian au m² pour un terrain à bâtir en 2019

2 139 €
prix médian au m² pour un logement en 2019

Dynamique des prix, consommation foncière, nombre de logements, développement du parc locatif social... La Communauté de communes a mis en place un observatoire de l'habitat pour mieux connaître et analyser les évolutions sur le territoire de Grand Lieu.

Compétente en matière d'aménagement et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la Communauté de communes a rénové et agrandi l'aire d'accueil de Geneston en 2019.

Prochainement, deux logements destinés aux jeunes actifs seront construits à Saint Colomban.



Nouveau : des box vélos à votre disposition

Pour faciliter et sécuriser le stationnement des vélos, la Communauté de communes vient d'installer des box vélos sur les 9 communes du territoire. Cette démarche concrétise l'une des premières actions du Plan Global de Déplacements en faveur des mobilités douces.

Un plan vélo ambitieux à Grand Lieu

Dans le cadre de sa politique liée à l'environnement et à la mobilité, la Communauté de communes s'est donnée pour ambition de doubler la part du vélo dans les modes de déplacement d'ici 2030. Pour y parvenir, l'intercommunalité déploie de multiples actions visant à encourager la pratique du vélo dans les déplacements de proximité. Fin juin, des box vélos ont pris place dans toutes les communes de Grand Lieu.

Le stationnement sûr et facile

Consciente que le risque de vols ou de dégradations peut dissuader l'utilisation du vélo pour des trajets quotidiens, la Communauté de communes mise sur ces box pour sécuriser les stationnements. Ces consignes individuelles, entièrement closes, permettent de laisser son vélo quelques heures ou la journée en toute tranquillité. En bonus, les vélos sont également protégés des intempéries.

Les box sont en accès libre, sans inscription. Le cycliste dépose son vélo dans le box, l'attache et verrouille ensuite la porte avec son cadenas personnel.

Implantés dans les centres-bourgs, les box vélos favorisent aussi l'intermodalité avec d'autres modes de transport en se situant à proximité des arrêts de transports en commun et des aires de covoiturage.

Des box made in Grand Lieu

Les 14 box vélos ont été conçus et fabriqués localement par la société Abri Plus, spécialiste des solutions de stationnement et d'abri vélo et implantée à Saint Philbert de Grand Lieu. Cette opération représente un investissement de 47 000 € HT porté par la Communauté de communes et les communes du territoire.

Liaisons cyclables : bientôt les travaux

En parallèle, Grand Lieu poursuit son travail sur les futures liaisons cyclables intercommunales. L'objectif ? Pouvoir relier les différentes communes et parcs d'activités de Grand Lieu à vélo. Les premiers travaux d'aménagement débiteront d'ici à la fin de l'année sur l'axe La Chevrolière > Pont Saint Martin.

Règlement d'utilisation disponible sur www.cc-grandlieu.fr



UNE SEMAINE DÉDIÉE À LA MOBILITÉ du 16 au 26 septembre 2020

DÉFI MOBILITÉ

Le temps d'une semaine, la Communauté de communes invite les entreprises et les collectivités de Grand Lieu ainsi que leurs salariés à participer au Défi Mobilité 2020. Ce challenge a pour but d'inciter les salariés à tester de nouvelles pratiques de déplacements alternatives à l'usage de la voiture individuelle : covoiturage, vélo, transports en commun...

Vous souhaitez y participer ?
Inscrivez dès maintenant
votre établissement sur

www.defimobilite-paysdelaloire.fr

LE MARQUAGE VÉLO, Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

Pour lutter contre le vol, venez marquer votre vélo gratuitement (système Bicycode) :

- le 16 septembre à Saint Lumine de Coutais
- le 18 septembre à Pont Saint Martin
- le 25 septembre au Bignon

Animations assurées par
l'association Place au Vélo.
Inscription à partir du 31 août
sur www.cc-grandlieu.fr

DIAGNOSTIC VÉLO : ROULEZ TRANQUILLE !

Venez faire le diagnostic de votre vélo auprès d'un animateur gratuitement :

- le 19 septembre à Saint Colomban
- le 23 septembre à Pont Saint Martin
- le 26 septembre au Bignon

Trier c'est bien, réduire ses déchets, c'est encore mieux !

Engagée sur la question des déchets, la Communauté de communes encourage les gestes de tri et sensibilise la population au recyclage. Si les résultats sont positifs, ils doivent désormais être prolongés d'une démarche de réduction des déchets pour répondre aux enjeux environnementaux et économiques de demain.

Grand Lieu, bon élève du tri

La mise en œuvre de la redevance incitative et de l'extension des consignes de tri ont permis de faire évoluer les comportements des habitants de Grand Lieu vis-à-vis des déchets. Le tri des déchets s'est généralisé et est désormais beaucoup plus efficace : le tonnage de déchets du bac gris a baissé et celui du bac jaune a augmenté. À la clé, un meilleur recyclage et une valorisation plus importante des emballages !

Mais le volume total des déchets a bondi

Ce bilan positif cache aussi une autre réalité : le volume total de déchets produits sur Grand Lieu augmente d'année en année. En effet, la production de déchets ne s'arrête pas aux bacs gris et jaunes, il faut y ajouter le verre et les papiers collectés en points d'apport volontaire ainsi que tous les déchets déposés en déchèteries.

"Tous déchets confondus, la production totale est ainsi passée de 528 kg de déchets par habitant en 2017 à 622 kg de déchets par habitant en 2018."

Bernard Coudriau, Vice-Président en charge de la gestion des déchets

Cette augmentation est lourde de conséquences. Tout d'abord, en termes d'impact environnemental puisque les déchets ne pouvant être recyclés sont incinérés ou enfouis. Mais aussi sur le plan financier, car le coût de traitement des déchets est de plus en plus important pour l'intercommunalité, +4 % cette année et +8 % prévus dès l'année prochaine. Dans ces conditions et malgré la volonté de maîtriser toutes les dépenses, l'équilibre budgétaire du service déchets ménagers est menacé.

Une des solutions ? Agir pour la réduction des déchets

Réduire ses déchets, c'est donc limiter la quantité de déchets à incinérer, recycler ou enfouir, protéger l'environnement et notre santé, mais aussi faire des économies. Ce sera le défi de Grand Lieu pour les années à venir.

Pour cela, la Communauté de communes élabore actuellement son Programme Local de Prévention des Déchets. Il donnera les clés aux habitants pour réduire leurs déchets grâce à la mise en place d'un panel d'actions. Ce programme sera voté en fin d'année.





GRAND LIEU ET VOUS

Cet été, des sorties près de chez vous

Pour vos week-ends ou vacances d'été sur Grand Lieu, faites le plein d'activités ! Histoire, nature, loisirs, baignade... Il y en a pour tous les goûts. Zoom sur 8 sorties incontournables à faire en famille ou entre amis.



Maison des pêcheurs du lac de Grand Lieu

Découverte de la vie au bord du lac et vue imprenable depuis la tour panoramique.
www.grandlieu-tourisme.fr



Observatoire ornithologique

Partez à la découverte de la deuxième réserve ornithologique de France avec jumelles et longues vues.
www.observatoire-ornithologique-grandlieu.fr



Clocher de l'église

Au sommet du clocher, à 40 mètres de hauteur, un large panorama sur le lac et ses marais.
02 40 02 90 25



Retrouvez plus d'activités sur le guide et la carte touristique disponibles dans les bureaux d'information de l'Office de Tourisme de Grand Lieu.



Rejoignez l'Office de Tourisme sur Instagram @grandlieu.tourisme



Halte nautique

Balade en canoë ou en kayak sur l'Ognon et jusqu'aux portes du lac de Grand Lieu.
www.mairie-pontsaintmartin.fr

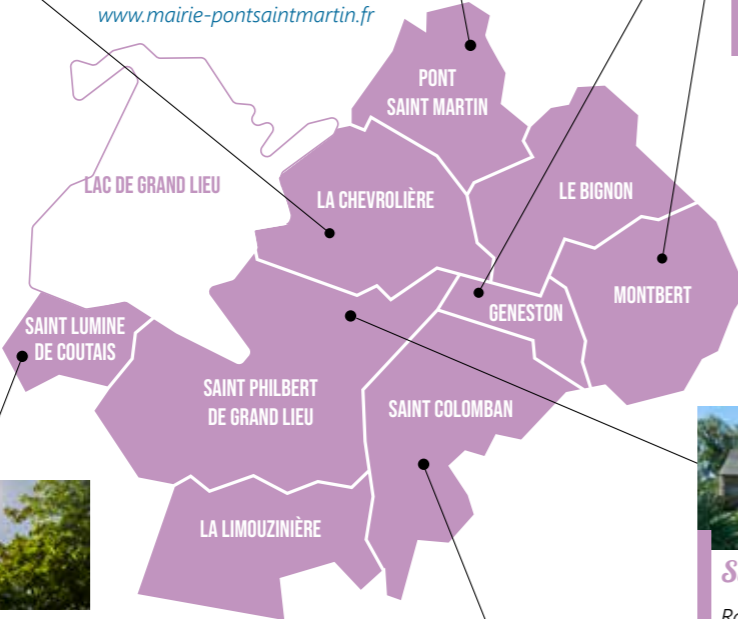


Animations Pêche

L'Office de Tourisme propose des animations autour de la pêche sur les étangs de différentes communes :

- les 31 juillet et 14 août à l'étang de Chantemerle de Montbert
- les 24 juillet et 7 août à l'étang communal de Geneston

D'autres animations pêche seront organisées à La Chevrolière et à Saint Philbert de Grand Lieu.
www.grandlieu-tourisme.fr



Site de l'abbatiale-Déas

Rare vestige de l'époque carolingienne dans un état de conservation remarquable.
www.grandlieu-tourisme.fr



Parc de la Boulogne

Base de loisirs avec espace baignade et animations : course d'orientation, jeux gonflables...
www.stphilbert.fr



Réserve des Cailleries

Cet été, le CPIE Logne et Grand Lieu organise 3 sorties nature à la Réserve naturelle régionale des Cailleries.
www.grandlieu-tourisme.fr



Les équipements aquatiques s'adaptent pour la saison estivale

Suite à la crise sanitaire, les équipements aquatiques de Grand Lieu ont rouvert leurs portes au public pour la saison estivale. Néanmoins, les conditions d'accès sont temporairement modifiées avec la mise en place d'un protocole sanitaire.

Entrée sur réservation uniquement

Les capacités d'accueil du centre aquatique Le Grand 9 et de la piscine l'Aqua 9 étant limitées, des créneaux de baignade sur réservation ont été aménagés. Depuis le 9 juin, chaque usager peut ainsi réserver un créneau d'une heure de baignade. Les réservations se font par téléphone auprès de la piscine concernée.

Un protocole sanitaire évolutif

Pour garantir la sécurité de tous les nageurs, les équipements aquatiques ont aussi déployé un protocole sanitaire. Celui-ci implique notamment le port du masque obligatoire en dehors des bassins, un temps limité dans les vestiaires à l'entrée et à la sortie, la désinfection régulière des espaces. Au Grand 9, le jacuzzi, la pataugeoire et le toboggan restent fermés. Pour respecter la distanciation physique, les activités comme les cours de natation, d'aquagym ou d'aquabike sont suspendues.

Les conditions d'accès pouvant évoluer chaque semaine, il est recommandé de consulter le site internet www.cc-grandlieu.fr avant de vous déplacer.

Contacts

Centre aquatique Le Grand 9 : 02 40 78 70 84 / grand9@cc-grandlieu.fr
Piscine de plein air l'Aqua 9 : 02 40 26 70 49 / aqua9@cc-grandlieu.fr



LA PAROLE À L'OPPOSITION

Bien que nous ne soyons que deux élus communautaires issus de la minorité, nous avons à cœur de mettre en avant la démocratie participative.

Nous le devons à nos électeurs qui nous ont fait confiance.

Nous proposons déjà une retransmission en direct des délibérations du Conseil et mettons tout en œuvre pour plus de transparence en demandant, par exemple la publication de l'ordre du jour des commissions et du Bureau des maires.

Nous travaillons aussi avec les autres élus d'opposition de St-Lumine-de-Coutais et Geneston, présents dans certaines commissions, pour que leurs voix soient entendues. Pour que l'ensemble du territoire soit représenté, nous comptons nouer des liens étroits avec d'autres groupes de citoyens dans toutes les communes.

Mathieu Legrand, Julie Bonneton, élus de St Philbert de Grand-Lieu

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SUR WWW.CC-GRANDLIEU.FR

ET SUR LA PAGE FACEBOOK COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU



26 CIRCUITS DE RANDONNÉE

pour redécouvrir Grand Lieu

- ▶ **CAMPAGNE BOCAGÈRE, VIGNOBLES,
MARAIS, FORÊT, COURS D'EAU...
PLUS DE 300 KM À PARCOURIR !**



*Fiches randonnée disponibles sur www.grandlieu-tourisme.fr
ou à l'accueil des bureaux de l'Office de Tourisme de Grand Lieu*